RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00714
Numéro SIREN : 830 282 935
Nom ou dénomination : ABG FORMATION CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2022 sous le numéro de dépôt 8278

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Certifié sur l'honneur
Le Président M. MEIAERI ARNAUD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFIP N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise ABG FORMATION CONSEIL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 24 RUE DU DOCTEUR CALMETTE 06400 CANNES

SIRET 8 3 0 2 8 2 9 3 5 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 19

ACTIF

Exercice N clos le 31/12/2019

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	4 008	030 2 106	1 902
	Immobilisations financières * (1)	040	575	042	575
	Total I (5)	044	4 583	048 2 106	2 477
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	423	066	423
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	22 478	070	22 478
	Créances (2) Autres * (3)	072	1 946	074	1 946
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	6 277	086	6 277
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	31 124	098	31 124
	Total général (I+II)	110	35 707	112 2 106	33 601

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	99
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	(11 681)
	Résultat de l'exercice	136	12 923
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	1 341
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 829
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 22 510)	172	24 431
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	32 260
	Total général (I + II + III)	180	33 601

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABG FORMATION CONSEIL — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2019

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 :

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	214	
	Services *		215	218	103 767
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			217	222	(2 050)
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	101 717

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)			242	83 310
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	4 161
Rémunérations du personnel *			250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
Dotations aux amortissements *			254	1 103
Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)			264	88 575

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		270	13 142
Produits financiers (III) 280	Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)		290	
Charges exceptionnelles (VI) : dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347		300	
dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)		306	219
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)		310	12 923

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 12 923 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	219	
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986	ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987			342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981	JEI (44. *sexies* A) 989				
ZRD (44. *terdecies*) 127	ZRR (44. *quindecies*) 138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. *undecies*) 990				
ZFANG 44. *quaterdecies* 345	Investissements outre-mer 344				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993				
Droit divers : Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)		655			
Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A) 643	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B) 645				
Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C) 647	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D) 648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641					

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	13 142	354	
Déficits : Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits antérieurs reportables * 11 681 dont imputés sur le résultat :			360	11 681
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	1 461	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2020

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SOCIETE « ABG FORMATION CONSEIL SAS »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 99 euros
990 ACTIONS de 0,10 euros

Siège social : 24 Rue du Docteur CALMETTE

06400 CANNES

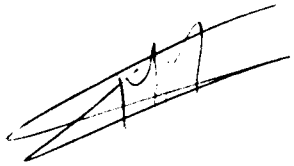
RCS de CANNES : 830282935

BILAN ET COMPTES ANNEXES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

APPROUVES PAR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 Juin 2020

Copie certifiée conforme,
Le Président

M MEHENI Arnaud



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABG FORMATION CONSEIL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 99,00 Euros
Siège social : 24 RUE DU DOCTEUR CALMETTE

06400 CANNES
R.C.S de CANNES: 830282935

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14/06/2020

Le 14/06/2020,
à 17H00,

Les associés de la société **ABG FORMATION CONSEIL,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ARNAUD MAHE-MEHENI, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **12 923,02** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **un bénéfice** de **12 923,02** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-11 680,81** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **1 242,21** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 242,21** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 9,90 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 1 242,21 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

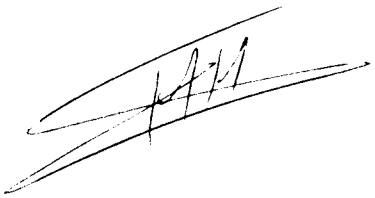
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABG FORMATION CONSEIL

24 RUE DU DOCTEUR CALMETTE

06400 CANNES

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABG FORMATION CONSEIL

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 19 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 33 601,12 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 12 923,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/04/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 4 583

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*4 008*			*4 008*
Immobilisations financières	*575*			*575*
TOTAL	*4 583*			*4 583*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 106

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*1 004*	*1 103*		*2 106*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*1 004*	*1 103*		*2 106*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Inst.agenc.divers	*2 013*	*1 101*	*912*	*de 3 à 10 ans*
Mat.bureau &informat	*1 995*	*1 005*	*990*	*3 ans*
TOTAL	*4 008*	*2 106*	*1 902*	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 25 000

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*575*		
Actif circulant & charges d'avance	*24 425*	*24 425*	
TOTAL	*25 000*	*24 425*	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABG FORMATION CONSEIL

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 99

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	990	0,10	99
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	990	0,10	99

4.2 - Etat des dettes = 32 260

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*22 510*			
Fournisseurs	*7 829*			
Dettes fiscales & sociales	*294*			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*1 627*			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*32 260*			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 693

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	*693*
TOTAL	*693*

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 103 767

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*103 767*	*100,00 %*
TOTAL	*103 767*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 219

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*13 142*		*13 142*
Résultat financier			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	*13 142*	*219*	*12 923*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 693

Charges à payer	Montant
Autres dettes :	*693*
Clients rrr&av.a acc(419800)	*693*
TOTAL	*693*